

VISION POUR L'AVENIR

Subventions de district de la Fondation Rotary Meilleures pratiques et conseils



Les subventions de district de la Fondation Rotary sont attribuées en bloc aux districts pour le financement d'actions locales et internationales de petite envergure, à court terme et parrainées par des Rotariens. Les districts peuvent administrer les actions financées par les subventions de district avec une supervision directe minimale de la Fondation Rotary, à condition que les activités financées respectent les [modalités des subventions de district](#). Les districts pourront utiliser jusqu'à 50 % de leur Fonds spécifique de district chaque année. La valeur du FSD correspond aux contributions du district au Fonds de participation aux programmes trois ans plus tôt auxquelles sont ajoutés les revenus du Fonds permanent SHARE.

Il est recommandé que les districts pilotes mettent en place des procédures de planification, d'allocation et d'envoi de rapport quant à l'utilisation des fonds. Profitez de votre année de planification en 2009-2010 pour élaborer une ébauche de calendrier des dépenses que vous soumettrez à la Fondation avec votre demande de subvention. Les meilleures pratiques et les conseils suivants pourront être utilisés pour administrer efficacement les activités financées par les subventions de district.

Commission Allocation des fonds

Établir une commission Allocation de fonds composée de trois ou quatre Rotariens chargés de revoir au cours de l'année de planification les demandes de FSD. Au cours de l'étude des demandes de financement des clubs, la commission pourra :

- Consulter le gouverneur et le responsable Fondation pour déterminer le montant de FSD que le district envisage d'allouer aux subventions de district.
- Prendre en compte la qualité des actions proposées et l'historique de contributions du club au Fonds de participation aux programmes et à la Fondation et considérer si l'allocation des fonds sera une contrepartie aux fonds versés par le club ou simplement un encouragement à la participation aux activités de la Fondation.
- Déterminer la valeur du financement requis pour répondre aux demandes des clubs qui seront approuvées par le district (vous pourrez allouer une petite partie de la demande de subvention de district au financement d'actions de dernière minute).

Critères de financement

Établir une équipe de district chargée de définir les critères et les attentes des activités financées par des subventions de district telles que les bourses, les équipes de formation

professionnelles et les actions d'intérêt public locales et internationales. Concernant les critères d'octroi de bourses, votre district va-t-il par exemple :

- Octroyer des subventions d'un montant forfaitaire ou variable ?
- Restreindre les domaines d'études ?
- Accepter uniquement les candidatures pour un type de diplôme particulier ?
- Sélectionner des boursiers locaux ou vivants à l'étranger ?

Formulaires de demande destinés aux clubs et échéances

Créer à l'intention des clubs des formulaires spécifiques à votre district et établir des échéances d'envoi des demandes de financement.

- Vous pouvez également créer un formulaire particulier destiné aux candidats boursiers et membres d'équipes de formation professionnelle.
- Fixer une échéance pour les demandes de FSD des clubs afin de laisser plus de temps au district pour sélectionner les actions qu'ils vont financer avant l'envoi de leur demande de subvention de district à la Fondation.

Conserver et communiquer les réussites de votre district

Tenir un journal des meilleures pratiques concernant les subventions de district en termes d'approbation des demandes, de paiement et d'envoi de rapports. Les activités réussies peuvent être également répertoriées et publiées à l'intention d'autres districts pilotes sur le [réseau Vision pour l'avenir sur LinkedIn](#).